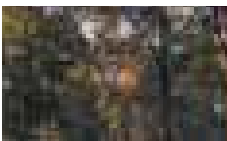


> La lettre du bois de Champagne-Ardenne



LE JOURNAL DE L'ASSOCIATION D'ÉTUDE POUR LA VALORISATION DU BOIS

ÉDITORIAL

En ce début d'année, nous présentons nos meilleurs vœux de Santé, de Bonheur et de Réussite dans leurs projets à tous nos lecteurs assidus.

A l'attention des professionnels de notre filière Forêt-Bois et de leurs employés, nous formons un vœu particulier de Courage et de Pugnacité dans leur travail quotidien. Car, la place qui revient à notre secteur du travail du Bois, à l'échelle économique mondiale, se joue actuellement et pour longtemps.

A nous, de conserver l'espoir et le dynamisme, pour assumer la promotion et le renouveau de nos différents et attachants métiers et de prendre ainsi notre destin en main.

Préparons-nous aux rebonds et aux opportunités d'une année meilleure. L'activité économique difficile en 2003, est forcément productrice de réflexions, de décisions et d'actions.

Ne doutons pas que « ces racines amères donnent des fruits doux » et que nous ayons, en nous, les forces suffisantes pour réussir. Tout cela malgré les contraintes qui peuvent bien être salutaires à qui sait les analyser.

Pour Valeur Bois, cette nouvelle année est d'abord un recommencement dans nos actions auxquelles nous sommes désormais attachés comme la Semaine du Bois ou la promotion du bois dans la construction et bien d'autres tâches nouvelles à mettre en place comme le développement du pôle bois de Bazeilles ou les systèmes de vente informatisés.

Mais, comme dans toutes les activités, l'Amélioration est de rigueur. Vous réunir plus souvent autour de thèmes d'intérêt est un vœu que nous devons réaliser.

Votre participation active en 2004 est notre vœu le plus cher.

Votre bien dévoué Président.

Jean-Michel CUSSEY, président de VALEUR BOIS

UN « GROUPE DES VISITEURS BOIS » POUR AIDER LES ENTREPRISES DANS LEURS PROJETS

Le Réseau de Développement Technologique de Champagne-Ardenne (RDT) a été mis en place, il y a 12 ans, spécifiquement pour répondre aux besoins des entreprises d'une information précise sur les centres techniques et sur les aides et soutiens possibles fournis par les différents acteurs économiques. Le RDT a également pour objectif de favoriser les relations entre tous les acteurs, tous les professionnels, toutes les personnes susceptibles d'accompagner les entreprises dans leurs problématiques de développement technologique. Ce sont notamment les sociétés les plus petites et les plus traditionnelles qui demandent cette coordination de terrain, car elles sont souvent plus isolées.



Proximité, mais aussi partage d'expertise technologique pour accompagner au mieux les entreprises sont les deux mots d'ordre du RDT. L'Anvar et la Région Champagne-Ardenne, en charge du financement et de la coordination du RDT, ont souhaité renforcer les échanges d'informations entre les membres du réseau concernés par la filière



bois. C'est ainsi que s'est constitué il y a deux ans le « groupe des visiteurs bois ».

Les prospecteurs des organismes de transfert vont à la rencontre des entreprises pour les aider à accueillir les technologies qui vont favoriser leur développement. Ce groupe sectoriel permet de réunir ces membres du réseau pour renforcer leurs connaissances mutuelles et faire circuler l'information pour un meilleur service aux entreprises du bois : c'est « l'effet réseau » !

Quel que soit le contact d'une entreprise avec un des participants de l'opération, l'entreprise aura une réponse correspondant à l'ensemble de ce réseau, car ce n'est pas à l'entreprise de trouver le bon interlocuteur, mais c'est au réseau de le lui présenter.

Contact :

Christophe JUPPIN, animateur du Réseau de Développement Technologique
CHAMPAGNE-ARDENNE TECHNOLOGIE
Rue Saint Dominique / BP 264
51011 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX
Tél. : 03 26 68 29 97
rdt@champagne-ardenne-tech.fr
<http://www.pourinnover.com>

SOMMAIRE

> Bois construction	p. 2
> Bois énergie	p. 3
> La semaine du bois / Copeaux de presse	p. 4
> Vente de l'automne 2003 : le bilan des vendeurs champardennais	p. 5 à p. 9
> Bulletin d'adhésion 2004	p. 9
> Salons et missions 2004	p. 10
> Evaluation des risques professionnels	p. 11
> Agenda / Demandes d'emploi	p. 12

BOIS CONSTRUCTION

> En route pour la promotion du bois dans la construction

Pour aider les entreprises de la filière à se développer et à conquérir des parts de marché sur les matériaux concurrents, la promotion du bois comme matériau de construction est un élément indispensable.

En effet, malgré un sentiment affectif des français favorable au bois, ceux-ci ne l'utilisent encore que très peu pour la construction, à la fois par méconnaissance des qualités de ce matériau écologique, mais aussi par manque d'entreprises pour répondre à leur demande.

De plus, avec la prise en compte des aspects écologiques et de la qualité environnementale dans la rédaction des appels d'offres, le bois a vraiment une carte à jouer.

A nous, professionnels de la filière bois, de ne pas laisser passer cette opportunité !

LE CONTEXTE INTERNATIONAL ET NATIONAL FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT DE L'UTILISATION DU BOIS :

Depuis le Sommet de la Terre à Rio en 1992, l'ensemble des pays se préoccupe de notre environnement et s'est mis d'accord pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (notamment avec la signature du protocole de KYOTO en 1997).

C'est pour répondre à cet engagement, que la France a adopté un programme national de lutte contre le changement climatique en 2000 (dont un des cinq axes est la mobilisation de toutes les filières professionnelles du bâtiment) et la charte « Bois Construction Environnement » en 2001.

Par cette charte, les signataires (8 ministères, les professionnels du bâtiment et l'ADEME) s'engagent à augmenter de façon significative l'usage du bois dans les projets de construction (+25 % d'ici l'an 2010) afin de participer à la lutte contre l'effet de serre qui entraîne le réchauffement climatique.

DES ATOUTS POUR LE BOIS :

Grand pas en avant : la charte « Bois Construction Environnement » reconnaît de manière officielle que le bois est un matériau présentant un intérêt certain pour l'environnement, et dont les potentialités sont sous-exploitées !

Le bois est un matériau composite moderne, renouvelable et écologiquement propre, pérenne quand il est mis en œuvre correctement (certaines constructions en bois ont traversé les siècles). C'est un très bon isolant thermique (15 fois plus que le béton), aux qualités mécaniques inégalées (poutre en lamellé-collé de plus de 100 m)

qu'il conserve même à très haute température (contrairement aux structures métalliques).

Dans la mesure où le bois incorporé dans la construction stocke durablement le gaz carbonique (une maison construite avec 20 m³ de bois stocke 20 tonnes de CO₂), un accroissement important de son usage doit permettre de répondre pour une part significative, aux engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre, pris par la France dans le cadre du Protocole de Kyoto.

Par ailleurs, avec le développement des démarches de certification de la gestion forestière durable (notamment la certification PEFC qui prend de l'ampleur en Europe), les consommateurs pourront être rassurés sur l'origine du bois et n'auront plus de réticences à l'utiliser de façon préférentielle. En effet, encore trop de consommateurs pensent que d'utiliser du bois détruit des forêts et qu'il vaut mieux se servir d'autres matériaux pour la construction. La certification « gestion durable des forêts » vient donc à point pour lever cet a priori et permettre le développement de l'utilisation du bois.

Enfin, de plus en plus d'architectes aiment utiliser le bois dans leurs réalisations, car ce matériau leur permet d'exprimer toute leur créativité par des mises en œuvre variées et offre un confort de vie remarquable.

UNE VITRINE POUR LA CONSTRUCTION BOIS : LE RÉFÉRENTIEL RÉGIONAL DES CONSTRUCTIONS BOIS

A l'instar de ce que fait le Comité National pour le Développement du Bois (CNDB) au niveau national, Valeur Bois a engagé en 2002 une action particulière : le référentiel « le Bois et les Constructions en Champagne-Ardenne », pour promouvoir et inciter l'utilisation du bois dans la construction sous diverses formes.

Cet état des lieux, non exhaustif, des réalisations en bois remarquables de la région se présente sous forme de 47 fiches classées par grandes catégories (bâtiment agricole, industriel, éducatif, logement individuel, agencement intérieur...), qui donnent un visuel de la réalisation bois et des informations techniques à l'attention des maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage et du grand public en général, en vue de leurs futures décisions en matière de construction.

Ce référentiel doit permettre d'inciter les porteurs de projets à choisir le bois pour la réalisation ou la rénovation de leurs bâtiments.

UN OUTIL POUR DÉVELOPPER LES MAISONS INDIVIDUELLES EN BOIS : LA MBOC*

Parallèlement, Valeur Bois a participé à la mise en place par le CNDB et la plateforme technologique Transformation du Bois d'un plateau de formation aux méthodes de construction en bois « MBOC » à Chaumont (*Maisons Bois Outil Concept). Cette formation se fonde sur l'une des techniques de construction bois la plus répandue : l'ossature plate-forme. Elle répond aux besoins de réalisation de la maison bois en secteur diffus. MBOC intègre les fonctions de commercialisation, de conception et de réalisation pour apporter des réponses rapides et justes et crée enfin un langage commun entre concepteurs et réalisateurs, par l'utilisation d'éléments et matériaux de base standardisés. Cette formation s'adresse à un public de professionnels confirmés souhaitant devenir des spécialistes maisons bois : architectes et maîtres d'œuvres, entrepreneurs, cadres, ouvriers, commerciaux, constructeurs et jeunes issus de BTS ayant une expérience professionnelle affirmée.

Cet automne, la plateforme de formation MBOC de Chaumont est devenue véritablement opérationnelle avec la deuxième session de formation.

DES RÉUNIONS D'INFORMATION POUR SENSIBILISER LES MAÎTRES D'OUVRAGES, LES ÉLUS ET LES PROFESSIONNELS :

Des réunions d'information, avec les différents partenaires de la filière sont prévues pour exposer tous ces points plus en détail et pour donner envie aux maîtres d'œuvres, élus, professionnels et architectes d'utiliser plus encore le bois.

La première de ces réunions a eu le 3 décembre 2003 à la Maison de la Nature et de la Chasse à Saint Laurent dans les Ardennes, sous le patronage du Préfet des Ardennes qui souhaitait par ce geste soutenir notre filière et montrer son attachement au bois. Une cinquantaine de personnes (élus locaux, architectes, propriétaires et gestionnaires forestiers, professionnels du bois ou du bâtiment...) ont assisté à cette réunion et ont posé de nombreuses questions aux différents intervenants, montrant ainsi l'intérêt porté au bois comme matériau de construction.

D'autres réunions du même type sont prévues début 2004 dans les autres départements de notre région. Nous ne pouvons malheureusement pas encore vous indiquer les dates. Si ces réunions d'information vous intéressent, n'hésitez pas à contacter Valeur Bois ; nous vous ferons alors parvenir une invitation.

BOIS ÉNERGIE

> Point de Vue : un approvisionnement existant et à développer en Haute-Marne



Comment le Bois Energie se développera-t-il ? Une offre conséquente aura-t-elle pour effet de créer la demande ? La demande doit-elle se formaliser avant qu'un marché ne soit identifié et que l'offre ne se structure ? A l'image de la question « De l'œuf ou de la poule, qui est arrivé en premier ? », fournisseurs et utilisateurs potentiels de combustible Bois Energie se renvoient la balle pour savoir lequel des deux doit prendre le pas sur le second. Qu'en est-il exactement ? Voici quelques éléments de réponse.

LA DEMANDE DOIT PRÉCÉDER L'OFFRE

Connaître la demande identifiée aura pour effet de voir l'approvisionnement se développer considérablement. En effet, beaucoup de professionnels du bois se déclarent prêts à s'adapter à ce marché et à être réactifs dans la mise en place d'une filière d'approvisionnement ; toutefois, sans marché réel, peut-on pour l'instant faire le choix d'investir massivement en ce sens ? Si certains s'y sont impliqués malgré tout, profitant d'être partie prenante dans la production pour en diversifier les débouchés et ainsi produire des plaquettes pour chauffer leurs propres établissements, rares sont encore ceux qui ont osé devancer la demande. Par contre, sachant qu'un projet Bois Energie peut mettre de 1 à 3 ans à voir le jour,

une demande concrète engendrera d'elle-même la structuration de l'offre.

L'APPROVISIONNEMENT EXISTE EN HAUTE-MARNE

En Haute-Marne, l'approvisionnement en plaquettes pour chaudières automatiques au bois existe. En effet, à ce jour, le combustible peut non seulement être livré par des entreprises du territoire comme l'entreprise Bougueret, mais également par des sociétés qui interviennent et peuvent intervenir sur le département même si le siège se trouve en périphérie (Coopérative Forestière de Lorraine, Carbo-France, CEB Troyes...).

De plus, comme énoncé précédemment, le temps de concrétisation des projets bois énergie (1 à 3 ans) laisse largement le temps, en amont, aux entreprises d'ap-

provisionnement de s'équiper pour répondre à la demande.

Aujourd'hui, en parallèle des projets à l'étude et en cours de réalisation, on peut dire que l'approvisionnement tend à se développer. En Haute-Marne des projets sont en train de se dessiner à diverses échelles : que ce soit dans l'approvisionnement de chaufferies de puissance moyenne (ex. association d'insertion Entrin'52 à Langres), ou sur des marchés à volumes beaucoup plus conséquents. Citons par exemple, la société le Comptoir des bois (Donjeux-52) qui a réalisé, pour le compte de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), une étude de la production industrielle de plaquette à partir de rémanents forestiers (total de la production environ = 8 000 m³ répartis sur des chantiers réalisés à Vignory, Soulaines d'Huys, et Saint Vrain – Cf. : Photos).

• Contact :

Sylvain VILLAR

Chargé de Mission Bois Energie

Chambre d'Agriculture - ASDA 52

26, Avenue du 109^{ème} R.I.

52 011 CHAUMONT CEDEX

Tél. : 03 25 35 00 60 - Fax : 03 25 35 03 34

E-mail : svillar@haute-marne.chambagri.fr

CHANTIER DE SOULAINES D'HUYS



Rémanents de coupe



Déchetuse à grappin



Déchetage en cours



Plaquettes forestières produites

DES SOLUTIONS POUR SÉCURISER L'INSTALLATION ET SON APPROVISIONNEMENT

- > Disposer de plusieurs foyers qui se répartissent la puissance totale de l'installation ;
- > Avoir une autonomie de plusieurs semaines pour prévenir tout souci éventuel d'approvisionnement. Il faut alors prévoir une zone de stockage à proximité du silo (silo qui alimente le foyer de la chaudière de façon automatique) ;
- > Faire appel à plusieurs fournisseurs potentiels pour palier au risque de rupture d'approvisionnement.

> Avoir un chauffage de secours, qui peut venir en complément ou en relais de la chaudière bois automatique, est une garantie nécessaire au bon fonctionnement de l'ensemble de l'installation.

On retrouve un bon exemple de ces pratiques dans la Haute-Marne au niveau de l'installation de la chaufferie bois des serres d'Arc-en-Barrois (deux foyers pour une puissance totale de 3 MW). Le site dispose d'un hangar de stockage attenant au silo et il est approvisionné par deux sociétés : Champagne Energie Bois dans l'Aube et l'entreprise Bougueret en Haute-Marne.

LA SEMAINE DU BOIS 2004

Du 12 au 16 mai 2004 dans toute la France

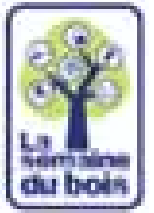
Comme l'année passée, cette quatrième édition de la Semaine du Bois aura lieu au mois de mai (du 12 au 16) et sera l'occasion pour l'ensemble de la filière forêt-bois de montrer et de démontrer au grand public que :

> la forêt se porte bien, qu'elle recèle mille richesses fort utiles et appréciées de tous, et que consommer du bois ou du papier ne nuit pas à la forêt, bien au contraire !

> les métiers du bois sont des métiers passionnants qui nécessitent un savoir-faire alliant la tradition et la modernité des techniques nouvelles...

Cette année encore, l'accent sera mis sur la sensibilisation des scolaires avec des sorties en forêt et sur les entreprises de la filière avec de nombreuses portes ouvertes ou visites de chantiers « Construction Bois ». Nous avons besoin de vous pour organiser des manifestations. N'hésitez pas à nous contacter.

Renseignements : Valeur Bois / Tél. : 03 25 02 07 66



> Quelques copeaux de presse

Les risques professionnels objet d'une évaluation.

(LE JOURNAL DE LA HAUTE-MARNE du 28/11/2003)

Sous l'impulsion de l'interprofession Valeur Bois basée à Chaumont, de la MSA et de l'Inspection du travail, une méthodologie d'évaluation des risques professionnels de la filière bois vient d'être développée et présentée en Haute-Marne... Le document développé dans le département veut répondre au décret du 5 novembre 2001, applicable depuis le 7 novembre 2002. Il fixe à l'employeur l'obligation de transcrire dans un document unique le résultat de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs. Cette méthode sera appliquée à l'ensemble des départements de Champagne-Ardenne.

La menuiserie Simpa se dote d'une nouvelle ligne de production.

(LES ECHOS du 1/12/2003)

D'ici au printemps prochain, la menuiserie auboise de Vendreuve-sur-Barse, disposera de nouvelles lignes de production automatisée de fenêtres en bois dans un bâtiment de 8 000 m²... Un investissement de 2,5 M d'euros destiné à améliorer la productivité et accroître la production du site. La menuiserie est également présente sur le marché des portes et fenêtres en PVC (environ 6 millions d'unités par an). L'entreprise emploie 800 salariés pour un CA qui devrait s'établir à 72 M d'euros pour l'exercice en cours et atteindre 80 M d'euros en 2004.

Une scierie qui fait feu de tout bois.

(LE JOURNAL DE LA HAUTE-MARNE du 22/11/2003)

La scierie de l'Association pour adultes et jeunes handicapés (Apajh) qui emploie 27 personnes, travaille dans des conditions optimales... suite à la construction de nouveaux locaux en crédit bail par la commune haut-marnaise de Bologne (inauguration prévue le 4 décembre prochain). L'activité est soutenue et son principal client reste l'association à travers ses deux CAT, de Froncles et de Brevannes-en-Bassigny, où sont fabriquées des palettes et des caisses en bois dont la matière première a été débitée par la scierie de Bologne.

CTBA: Nouveau Manuel scierie

Lien internet : http://www.ctba.fr/2_information/information.php?rub=publications-manuelscierie2

Faisant suite au Manuel Scierie – Techniques et matériels, cet ouvrage vient compléter pour les aspects organisationnels et de gestion. Comme dans tout secteur industriel, amélioration des performances de production, maîtrise des projets d'investissement,

management de la qualité et environnemental, développement durable, gestion de la prévention des risques professionnels sont devenus les clés de la compétitivité et de la pérennité des scieries, premier maillon de la filière de valorisation du matériau bois

Terrasse en bois composite

Lien internet : <http://www.batiactu.com/data/19112003/19112003-181248.html>

Ces lames de terrasse réalisées en composite bois-polymère ont reçu une médaille d'or (catégorie aménagement extérieur) aux derniers trophées de l'innovation. Forexia de Silvadec est un bois composite ayant l'apparence et le toucher d'un bois massif. Cette technologie est éprouvée et validée depuis plus de dix ans en Amérique du Nord où, en 2002, plus de 700 000 tonnes de bois composite ont été transformées pour des produits comme les terrasses, clôtures, portes ou fenêtres. Ce matériau est composé à 70 % de sciures et de copeaux de bois recyclés et d'une résine polymère ce qui permet d'obtenir des pièces finies aux formes variées, d'excellente qualité, ne nécessitant pas de reprise et hydrophobes. Il peut être coloré dans la masse pour s'adapter aux aménagements divers. S'il imite l'aspect du bois et se travaille comme du massif, ce matériau est surtout intéressant pour les sols de terrasses, plages de piscines, pontons ou balcons, un marché qui semble privilégié Silvadec. Les atouts de ces dalles sont en effet nombreux : imputrescibles, résistantes aux termites et champignons et à l'abrasion, stables en dimension, absence d'échardes... Ce matériau a été testé par le CTBA et est conforme aux normes NF EN 118 (termites), NF EN 317 et 318 (immersion, flexion, variations dimensionnelles) et NF P 92-501 (réaction au feu). Prix de vente indicatif aux entreprises : 40 euros HT/m².

Batimat a frôlé le demi million de visiteurs.

Lien internet :

<http://www.batiactu.com/data/18112003/18112003-142543.html>

En affichant une progression de 4% du nombre de ses visiteurs, Batimat confirme sa place de premier salon au monde dédié à la construction et devrait redonner une nouvelle dynamique au secteur. Signe des temps, pour la première fois, les négociants ont été plus nombreux que les maîtres d'œuvre à visiter le salon. Quand Batimat va... tout va ! Si le vieil adage généralement utilisé pour le bâtiment s'applique au salon Batimat qui s'est tenu du 3 au 8 novembre derniers, les professionnels ont quelques raisons d'espérer un retournement de la conjoncture. En effet,

malgré un contexte économique général en demi teinte, le visitator toujours plus qualitatif, frôle le demi million de visiteurs soit un total de 475 327 entrées sur toute la durée du salon (+ 4 % par rapport à 2001) dont 17 % de visiteurs étrangers (+ 5,5 % par rapport à 2001)...

Natura 2000 joue la concertation.

(LE JOURNAL DE LA HAUTE-MARNE du 9/11/2003)

Avec 39 sites, la Haute-Marne est le département champardennais le plus concerné par Natura 2000... un réseau européen qui vise à créer une gestion adaptée des habitats naturels et de ceux occupés par la faune et la flore sauvages. L'Office national des forêts est l'opérateur de la directive Natura 2000 pour douze sites du département. En novembre et décembre, il tiendra des réunions publiques pour six d'entre eux (la cascade d'Etuf notamment est concernée).

Les chiffres des Industries du bois : Sessi du mois d'octobre 2003

Lien internet :

www.industrie.gouv.fr/observat/conjonct/pdf/page20

Le Sessi vient de publier les chiffres de conjoncture pour le bois (mise à jour octobre 2003).

Carboglulam®, poutre de lamellé-collé renforcée avec du carbone

Lien internet :

www.ctba.fr/document_actu/article%20Carboglulam.pdf

Une innovation de la société Epsilon Composite. La société Epsilon Composite, basée à Gaillan en Médoc, est spécialisée dans la production de profilés en carbone pultrudé. Pour développer son idée de renforcer des poutres de lamellé-collé avec du carbone, nommées Carboglulam®, elle a contacté le CTBA pour être son partenaire technique. Ce dernier a été associé à tout le projet de développement et veille à la compétence des utilisateurs de cette technique diffusée à ceux qui le souhaitent. Il est aujourd'hui proposé aux entreprises une solution clé en main de conception et de fabrication d'une poutre Carboglulam®, dans le cadre d'un transfert de technologie dont le pilotage est assuré par le CTBA.

PANOMag : le magazine des utilisateurs des panneaux de bois.

Le 1^{er} numéro (Novembre-Décembre 2003) de PANOMag vient d'être lancé. PANOMag se veut le 1^{er} magazine en Europe consacré exclusivement au panneau de bois et vise les utilisateurs, industriels, transformateurs, agences, architectes, bâtisseurs, artisans, négociants... PANOMag 1, Rue du Télégraphe / 75020 PARIS Téléphone : 01 40 33 33 30 Télécopie : 01 53 01 28 77

> Vente de l'automne 2003 :

le bilan des vendeurs champardennais



Suite aux ventes groupées de cet automne, plusieurs organisateurs ont accepté de nous livrer leur bilan et leurs impressions sur le déroulement de leur vente de bois.

Valeur Bois vous transmet leurs compte-rendus dans ce numéro 23 de la Lettre du Bois en Champagne-Ardenne.

ONF, AGENCE ARDENNES

D. KERMORGANT

La vente par adjudication de l'automne pour l'Agence ONF des Ardennes s'est déroulée le 7 octobre aux Vieilles Forges.

Pour les Ardennes, c'est un peu plus de 157 000 m³ qui ont été offerts à la vente d'automne pour les forêts gérées par l'ONF, soit 4 000 m³ de plus qu'en 2002, représentant une hausse proche de 3 %.

L'offre en chêne « 50 et + » représentait 12 400 m³ en 2002, et 10 600 m³ en 2003 (-15 %) soit une offre globale 2003 de moindre qualité.

L'offre en hêtre « 40 et + » représentait 18 600 m³ en 2002, et 19 100 m³ en 2003 (+3 %) soit une offre en qualité globalement stable.

Par contre l'offre en résineux, avec une très large majorité d'épicéa, est en nette progression (+ 26 %).

Les résultats :

Un taux d'inventus et des recettes en amélioration par rapport à 2002.

Volume :

A l'issue de la vente d'automne 87 000 m³ ont trouvé preneur soit une amélioration de 22 % du taux d'inventus. Par grandes catégories, 6 500 m³ de chêne « 50 et + » ont été vendus, 10 200 m³ de hêtre « 40 et + », 22 400 m³ de résineux soit un taux d'inventus respectif de 39 %, 46 % et 49 %. Les inventus ont porté essentiellement sur des coupes difficiles à exploiter, situées en pente.

Recettes :

Les recettes s'élèvent à 635 Keuros en forêt communale (19 euros/m³) à 1 290 Keuros en forêt domaniale (24 euros/m³) en augmentation de 33 % par rapport à 2002 où la recette totale atteignait 1 445 Keuros (21 euros/m³).

Les cours :

Toutes qualités et diamètres confondus, le chêne enregistre une hausse de 13 % due à la qualité de certains lots et à une proportion plus élevée de chêne « 50 et + ».

Contrairement à tous les résultats enregistrés sur la Champagne-Ardenne, le hêtre « 40 et + » reste stable et cette essence enregistre même globalement une hausse de 20 % liée au fort pourcentage de hêtre « 40 et + ».

Les résineux ont enregistré une baisse sensible de 12 % de leurs cours.

ONF, AGENCE AUBE-MARNE

D. KERMORGANT

La dernière grande vente par adjudication de l'automne pour l'Agence Aube-Marne s'est déroulée le 21 octobre à Sainte-Maure. Elle était précédée de deux autres ventes : celle de Lusigny sur Barse le 18 septembre 2003 et de Saint-Memmie le 25 septembre 2003.

Pour l'ensemble de l'Agence, c'est un peu plus de 151 000 m³ qui ont été offerts aux ventes d'automne pour les forêts gérées par l'ONF. Comparé à 2002, c'est 24 000 m³ de plus, soit une hausse du volume offert à l'automne de + 19 %.

L'offre en chêne « 50 et + » représentait 36 000 m³ en 2002, et 41 000 m³ en 2003 (+ 14 %) soit globalement une offre de meilleure qualité en 2003.

Le hêtre « 40 et + » représentait 7 200 m³ en 2002, et 10 700 m³ en 2003 (+ 48 %) soit globalement une offre de qualité supérieure en 2003.

Les résultats :

Taux d'inventus : un retour à la normale ; des recettes en augmentation.

Volume :

A l'issue des trois ventes 133 500 m³ ont trouvé preneur soit un taux d'inventus de 11 % conforme aux résultats obtenus avant la tempête de 1999. Par grandes catégories, 37 300 m³ de chêne « 50 et + » ont été vendus et 9 300 m³ de hêtre « 40 et + » soit un taux d'inventus respectif de 9 % et de 13 %.

Recettes :

Les recettes s'élèvent à 2 630 Keuros en forêt communale (40 euros/m³) à 2 610 Keuros en forêt domaniale (39 euros/m³)

en augmentation de 29 % par rapport à 2002 où la recette totale atteignait 4 062 Keuros (40 euros/m³).

Les cours :

Le chêne : dans un contexte international difficile avec peu de lisibilité sur l'évolution des différents marchés, le chêne a enregistré un léger recul, tous diamètres et qualités confondus. Les lots de belle qualité, avec un bon pourcentage en plot, ont fait l'objet d'une vive concurrence.

Le hêtre : la fermeture des marchés asiatiques, la baisse de la demande européenne en tranchage font que les cours du hêtre sont en net repli. La demande, qui localement existe encore, s'est montrée très sélective.

ONF, AGENCE HAUTE-MARNE

R. PIERRAT

La dernière grande vente par adjudication de l'automne pour l'Agence ONF de la Haute-Marne s'est déroulée le 16 octobre à Langres. Elle était précédée de deux autres ventes : celle de Joinville le 11 septembre 2003 et de Villiers le Sec le 2 octobre 2003.

Cette fin de saison est donc l'occasion de tirer un bilan des ventes et des cours du bois.

Le volume mis en vente : une offre qui se rapproche de celle de 1999.

Pour l'ensemble de la Haute-Marne, c'est un peu plus de 170 000 m³ qui ont été offerts aux ventes d'automne pour les forêts gérées par l'ONF.

Comparé à 2002, c'est 26 500 m³ de plus, soit une hausse de 18 % du volume mis en vente à l'automne. Par rapport à 1999, l'offre est en baisse de 15 000 m³, soit - 8 %.

Du point de vue qualité, le chêne « 50 et + » représentait 29 000 m³ en 2003, 24 200 en 2002 (+ 21 %) et 28 500 en 1999 (+2 %). C'était donc une offre de meilleure qualité que l'année dernière et comparable à celle de 1999.

Le hêtre « 40 et + » représentait 33 800 m³ en 2003, 25 700 en 2002 (+ 31 %) et 42 300 en 1999 (-20 %).

La part d'invendus de l'automne 2002 était significative dans l'offre de cet automne.

Les résultats : un taux d'invendus et des recettes en amélioration par rapport à 2002.

A l'issue des trois ventes, 101 500 m³ ont trouvé preneur soit un taux d'invendus de 41 %. Par grandes catégories, 20 000 m³ de chêne « 50 et + » sont vendus et 20 800 m³ de hêtre « 40 et + », soit un taux d'invendus respectif de 32 % et de 38 %.

C'est mieux qu'en 2002 où seuls 70 000 m³ avaient trouvé preneur (52 % d'invendus). La mévente avait été de 37 % pour le chêne « 50 et + » et 58 % pour le hêtre « 40 et + ».

En 1999, c'était 157 500 m³ qui avait été vendus (16 % d'invendus) ; 26 500 m³ de chêne « 50 et + » (7 % d'invendus) et 37 700 m³ de hêtre « 40 et + » (11 % d'invendus).

Les recettes en forêts domaniales et communales s'élèvent à 3 784 215 euros (37 euros/m³). Cela représente une hausse des recettes de 35 % par rapport en 2002 (2 810 345 euros soit 40 euros/m³).

En 1999, la vente avait rapporté 9 311 373 euros (59 euros/m³).

Les cours

Dans un contexte économique difficile, les cours du chêne restent stables et les produits de qualité font l'objet d'une concurrence toujours active. Le chêne de qualité plus courante fait l'objet d'une demande variable selon les secteurs.

En l'absence de demande soutenue à l'export, le hêtre accuse une baisse significative de ses cours par rapport à l'année précédente de 15 %. Il y a une demande de la part des acheteurs mais les marchés ne sont plus ceux très porteurs de la fin des années 90.

VENTE GROUPEE DES EXPERTS à ROLAMPONT le 30 Septembre

J. ROUSSELIN

La vente groupée des experts a eu lieu le 30 septembre 2003 à Rolampont (52). 39 lots ont été mis en vente pour 11 845 m³, dont 80 % environ de chêne, 10 % de hêtre et 10 % de divers feuillus. 9 lots ont été retirés en séance, dont 4 négociés juste après la vente, ce qui porte les invendus à 1 435 m³, soit 12 % du volume en vente.

Le prix record a été obtenu pour un lot de chêne de 4 m³ de moyenne en coupe d'amélioration au prix de 160 euros/m³.

Analyse des prix de vente :

POUR LES CHÊNES :

Les prix 2003 sont très proches des prix 2002. A qualité, découpes et tarifs de cubage identiques ils restent en retrait d'environ 15 % par rapport aux prix obtenus aux ventes de l'automne 1999.

POUR LES HÊTRES :

Les volumes peu importants mis en vente depuis la tempête rendent les analyses plus difficiles d'une année sur l'autre.

Avec la même remarque que pour les chênes (à qualité, découpes, tarifs de cubage identiques) le prix moyen des hêtres a enregistré une baisse de 40 à 50 % par rapport aux prix record de l'automne 1999, baisse qui pourrait être modulée de la manière suivante :

- 30 % sur les plus belles qualités (tranchage, déroulage)
- 60 à 70 % sur les qualités secondaires et les bois de diamètre inférieur à 45 cm à hauteur d'homme.

Suite à la tempête de 1999, les Experts ont réduit de manière très forte les volumes mis en vente pour adapter ces volumes aux potentiels actuels des forêts et pour tenter de stabiliser les marchés (réduction de 50 % du volume total en vente).



VENTE DU GROUFOR 52

B. GILLIOT

La vente groupée de bois sur pied organisée par le GROUFOR 52 et le Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs a eu lieu le 7 novembre 2003 à Villiers le Sec.

L'offre de bois :

76 articles ont été proposés à la vente, soit 21 883 m³ de bois d'œuvre, dont les principales essences étaient :

- > Chêne : 6 250 m³
- > Hêtre : 1 850 m³
- > Feuillus divers : 772 m³
- > Epicéa : 4 962 m³
- > Pins : 2 614 m³
- > Abies : 2 935 m³
- > Douglas : 586 m³

La demande :

Sur 75 acheteurs présents ou représentés au cours de cette vente, 64 ont fait des soumissions et 26 ont été adjudicataires. A l'issue de la vente, le GROUFOR 52 avait recueilli 349 offres, soit en moyenne 4,6 soumissions par lot (5 articles n'ont reçu aucune soumission et le plus grand nombre de soumissions sur un lot est monté à 17).

Les résultats :

61 lots des 76 lots proposés ont été vendus, représentant un volume de 19 950 m³ (91 % du volume total proposé), pour un chiffre d'affaires : 926 750 euros. Le prix moyen du m³ vendu, toutes essences confondues est de 51 euros/m³.

Analyse des prix :

(Calculs réalisés sur des lots comportant au moins 70 % du volume de l'essence analysée)

Essence	Volume moyen de l'arbre (en m ³)	Volume moyen du lot (en m ³)	Prix de vente (euros/m ³)	Valeur de la soumission moyenne (euros/m ³)	Observations = Moyenne
Chêne	1,64	238	97,81	82,46	de 5 lots
	2,135	158	110,75	89,74	de 5 lots
	2,88	91	149,29	124,35	de 5 lots
	3,13	186	147,25	108,99	de 4 lots
Hêtre	2,64	355	97,15	70,53	de 2 lots
Frêne	2,037	30	90	76	1 lot
Erable sycomore	1,4	14	240	189	1 lot
Epicéa	0,20	611	14,68	10,55	de 6 lots
	0,51	119	19,69	15,55	de 2 lots
	1,05	181	26	18,5	1 lot
Sapin Pectiné	0,47	856,5	17,91	14,51	de 2 lots
Pin	0,58	858,5	13,03	11,29	de 2 lots
Douglas	1,316	118	27	16	1 lot

Commentaires :

- > salle comble, vente très active, nombreux soumissionnaires,
- > grosse demande sur les lots de qualité,
- > bonne tenue du Chêne,
- > achats sélectifs sur le Hêtre, mais demande présente,
- > feuillus précieux recherchés (Alisier Torminal, Erable Sycomore),
- > demande importante sur les résineux,
- > les invendus concernent des lots de faible volume et présentant des difficultés d'exploitation.

VENTE DE BOIS DE LA COOPERATIVE FORESTIERE DES ARDENNES

JC. HANIQUE

Deux cents participants, propriétaires forestiers exploitants et scieurs, se sont retrouvés le 14 octobre dernier à Signy-le-Petit pour la 24^{ème} vente de bois organisée par la Coopérative Forestière des Ardennes et le Syndicat des Propriétaires Forestiers des Ardennes.

L'offre de bois :

Le volume proposé de 15 800 m³ était réparti en 50 lots appartenant tous à des propriétaires forestiers privés du département.

Parmi les principales essences proposées, on trouvait le chêne avec près de 35 % du volume, puis l'épicéa et les feuillus précieux, frêne et érables.

Comme en 2002, la COFA mettait en vente des bois bénéficiant de la certification PEFC.

Les résultats :

Au cours de l'adjudication, 40 lots pour 14 229 m³ ont trouvé preneur, à l'issue de la journée 46 lots ont pu être négociés représentant 96 % du volume, le prix moyen « feuillus » est de 51 euros/m³.

Dans le prolongement de la tendance constatée l'an dernier, le chêne reste recherché. Pour les bois de volume unitaire supérieur à 1,5 m³, les lots de toute taille sont particulièrement recherchés.

Le frêne s'est vendu à des tarifs corrects dans la conjoncture actuelle, les acheteurs restent cependant en nombre restreint, et l'embellie relevée en 2002 ne se concrétise pas réellement.

Les trois lots de peupliers ont été négociés à des tarifs voisins de l'an dernier, on constate avec inquiétude, une diminution des acheteurs potentiels, crise passagère ou problème de fond ?

Le bois d'industrie feuillu (taillis) bénéficie d'un regain d'intérêt des acheteurs, soucieux de garantir une partie de leur approvisionnement pour 2004.

L'analyse des lots représentatifs est traduite dans le tableau joint, les prix indiqués reflètent les valeurs obtenues en cours de vente, et ne peuvent s'appliquer à des transactions réalisées hors de ce cadre.

Analyse des prix.

(calculs réalisés sur des lots comportant au moins 70 % en volume de l'essence analysée).

Essence	Volume moyen de l'arbre (en m ³)	Volume moyen du lot (en m ³)	Prix de vente (euros/m ³)	Valeur de la soumission moyenne (euros/m ³)	Observations = Moyenne
Chêne	0,83	163	31,76	31,84	de 3 lots
	1,009	230	43,67	36,04	de 3 lots
	1,59	240	49,88	40,60	de 3 lots
	1,30	248	69,92	59,98	de 4 lots
Peuplier (1214)	1,99	193	40,32	35,45	de 2 lots
Peuplier (Sérotina)	2,55	1 250	35	24	1 lot
Épicéa	0,5	2 700	19	16	1 lot

VENTE DU GROUPEMENT DE GESTION ET DE DÉVELOPPEMENT FORESTIER DE LA MARNE

C. GENIN

La vente groupée de bois sur pied du Groupement de Gestion et de Développement Forestier de la Marne a eu lieu le 4 novembre 2003 à Epernay.

L'offre de bois :

25 lots ont été proposés à la vente, soit 9 302 m³ de bois d'œuvre, répartis de la façon suivante :

- > Peuplier : 4 100 m³
- > Chêne : 3 503 m³
- > Frêne : 635 m³
- > Châtaignier : 156 m³
- > Merisier : 60 m³
- > Hêtre : 20 m³
- > Autres feuillus : 525 m³
- > Épicéa : 179 m³
- > Douglas : 124 m³
- > Trituration : 450 stères

La demande :

Sur 25 soumissionnaires ayant participé à la vente, 10 ont acheté des lots. A l'issue de la vente, le Groupement de Gestion et de Développement Forestier de la Marne avait recueilli 117 offres, soit en moyenne 4,68 soumissions par lot (1 lot n'a reçu aucune soumission et le plus grand nombre de soumissions sur un lot est monté à 10).

17 lots des 25 lots proposés ont été vendus. Les 8 lots invendus représentent 2 396 m³ de bois d'œuvre, soit 32 % en nombre de lot et 25,8 % en volume.

Les résultats :

Le volume vendu est de 6 906 m³ (74,2 % du volume total proposé), pour un chiffre d'affaires : 414 082 euros. Le prix moyen du m³ vendu, toutes essences confondues est de 59,96 euros/m³.

Analyse des prix :

(Calculs réalisés sur des lots comportant au moins 70 % du volume de l'essence analysée)

Essence	Volume moyen de l'essence considérée (m ³)	Prix de vente (euros/m ³)	Soumission la plus basse (euros/m ³)	Moyenne des soumission (euros/m ³)
Peupliers :				
> Beaupré	1,2	48,05	33,54	42,32
> Interaméricains	1,4	35,32	34,10	34,71
> Robusta	1,4	27,45	21,92	24,69
	1,6	27,90	27,90	27,90
> Sérotina	1,0	33,54	33,54	33,54
	2,1	28,05	14,44	21,86
Chêne	1,3	51,85	43,42	47,64
	1,6	64,14	41,22	52,68
	1,6	84,87	40,97	61,05
	1,7	82,63	36,53	54,37
	1,8	112,01	39,89	75,89
	1,9	78,70	55,69	64,95
	2,6	84,23	45,51	56,79

LA VENTE DU GROUPEMENT CHAMPENOIS a eu lieu le 5 décembre 2003 à Croigny

C. BAUDOT

80 lots ont été mis en vente, représentant 16 062 m³ (dont 9 732 m³ issus de forêts certifiées PEFC), principalement du chêne (84 % du volume mis en vente, soit 13 450 m³).

La vente a réuni de nombreux acheteurs (46 soumissionnaires) en provenance de 13 départements. Très dynamique, elle a généré un nombre important de soumissions : 542 offres, soit une moyenne de 6,8 offres par lot (tous les lots ont reçu entre 1 et 14 offres).

11 lots (soit 12,4 % en volume) ont été retirés, dont 10 qui ont trouvé rapidement preneur à l'issue de la vente. Au final, tous les lots vendus (soit 98,2 % du volume mis en vente) se sont répartis entre 22 adjudicataires.

Le fait marquant de cette vente est la demande importante sur le chêne, y compris sur les produits de petite taille ou basse qualité. Alors que les lots de chêne de très belle qualité ont vu leur prix tenir des niveaux très soutenus (jusqu'à 170,5 euros/m³), les lots comprenant une forte proportion de bois moyens et de bois tarés se sont bien comportés (plus bas prix unitaire enregistré sur le chêne : 50,5 euros/m³ pour des bois de 1,039 m³ unitaire, de qualité médiocre et d'accès difficile).

SOUTENEZ LA FILIERE FORÊT-BOIS : ADHEREZ A VALEUR BOIS !

BULLETIN D'ADHÉSION **pour l'année 2004** (cocher la case correspondante)

- Adhère
- ou Réadhère pour un an à VALEUR BOIS
- Organismes = **160 euros**
- Centres de formation = **160 euros**
- Entreprises ou coopératives ou groupements de gestion :
- < 5 personnes
et si C.A. < 150 000 euros = **80 euros**
- < 20 personnes = **160 euros**
- 20 à 50 personnes = **320 euros**
- > 50 personnes = **480 euros**
- Expert forestier = **80 euros**
- Entrepreneur de Travaux Forestiers = **80 euros**
- Syndicats des Propriétaires Forestiers
Sylviculteurs = **160 euros**
- Syndicats des Exploitants Forestiers Scieurs
et institutions = **320 euros**
- Association = **32 euros**
- Particulier = **16 euros**

Nom du représentant :

Entreprise/Organisme :

Adresse :

Code Postal et Ville :

Téléphone :

Fax :

Mél. :

Site Internet :

Code NAF :

Effectif :

Ci-joint ma cotisation de :

Signature :



association Valeur Bois / BP 2106 • route de Neuilly / 52904 CHAUMONT Cedex 9
Tél. : 03 25 02 07 66 / Fax : 03 25 02 06 27
Mél : valeur.bois@wanadoo.fr / Site : <http://valeur-bois.com>
Association loi 1901 / Siret : 400 523 346 00023 / Code APE 913 E



L'Interprofession Régionale de la Filière Forêt-Bois - VALEUR BOIS -, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Marne, en collaboration avec les CCI de la Région, vous accompagnent dans la participation, la visite de manifestations et l'organisation de missions de prospection spécifiques à la filière forêt-bois.

VOUS ETES INTERESSE ? ... Merci de nous retourner le coupon-réponse ci-joint :

Filière Forêt-Bois Valeur Bois - CCI Haute-Marne

SALONS ET MISSIONS 2004

A retourner par fax à CCI Haute-Marne au 03 25 07 32 19
ou téléphoner à Bénédicte CLOQUARD au 03 25 07 32 07
ou téléphoner à Jean-Georges COMBES - Valeur Bois au 03 25 02 07 66

Nom :

Société : Effectif :

Activité :

Adresse :

Tél. : Fax :

Email : Site Internet :

Merci de bien vouloir cocher les cases correspondantes à vos attentes :

FOIRES ET SALONS	Souhaiterait visiter	Souhaiterait exposer	Est déjà inscrit en tant qu'exposant
EXPOBOIS - PARIS / Salon de la filière Bois <i>Du 10 au 13 mars</i>			
INTERZUM - Cologne (Allemagne) / Salon international des meubles et produits en bois pour l'intérieur <i>Du 29 avril au 3 mai</i>			
CARREFOUR DU BOIS - Nantes Salon international du Bois / <i>Du 2 au 4 juin</i>			
SALON DES METIERS ET DE L'INDUSTRIE DU BOIS - Bâle (Suisse) / <i>Du 12 au 16 octobre</i>			
MISSIONS DE PROSPECTION ET D'ÉTUDE	Souhaiterait prospecter		
Mission Roumanie / <i>Juin</i>			
Mission Lituanie et/ou Russie et/ou Biélorussie / <i>Juin</i>			

Remarques et suggestions :

.....

.....

.....

> **Evaluation des Risques Professionnels :** des réunions d'information pour aider les entreprises à rédiger leur « document unique »

Depuis le 7 novembre 2002, tout employeur de main d'œuvre doit consigner dans un document écrit (le « document unique ») le résultat de l'évaluation des risques professionnels de son entreprise. Afin d'aider et d'accompagner les entreprises de la filière à répondre à cette obligation, l'interprofession Valeur Bois s'est penchée sur le sujet.

QU'EST-CE QUE L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS ?

Dans la Lettre du Bois n°21, nous vous parlions de cette obligation pour les employeurs d'évaluer les risques professionnels dans leur entreprise. Voici, résumé en quelques lignes, les points essentiels de cette réglementation :

- Qui est concerné ?

Tous les employeurs de main d'œuvre (salariés, stagiaires ou apprentis) et ce quelque soit le secteur d'activité de l'entreprise.

- Pourquoi évaluer les risques ?

Tout employeur doit assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs dans tous les aspects liés au travail. L'Évaluation des Risques Professionnels entre dans ce cadre et devient un outil pour programmer des actions de prévention dans l'entreprise.

- Comment faire ?

Le chef d'entreprise doit mettre par écrit, dans un seul document (le « document unique »), l'analyse des risques auxquels sont exposés ses travailleurs, ainsi que les mesures de prévention existantes ou à prendre. Pour être efficace, cette démarche suppose un réel engagement de l'entreprise et l'implication des salariés, ainsi que la prise en compte du travail réellement effectué.

VALEUR BOIS AIDE LES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE :

En 2002/2003, Valeur Bois avait engagé une action collective d'aide à l'évaluation des risques professionnels pour les entreprises de transformation du bois : une réunion d'information, suivie pour ceux qui le souhaitaient d'un accompagnement méthodologique en entreprise (cf Lettre du Bois n°21). Une vingtaine d'entreprise (de première transformation essentiellement) avaient pu bénéficier de cette aide technique.

Si l'évaluation des risques professionnels semblait alors compliquée pour les scieurs, elle apparaît un véritable casse-tête pour les entreprises effectuant des travaux forestiers. En effet, comment faire lorsque le lieu ou les conditions de travail (la forêt ou l'état du chantier) changent tous les jours, voire au cours d'une même journée ?

Une plaquette d'information :

C'est donc pour aider également les entreprises de l'amont de la filière que Valeur Bois a travaillé avec des représentants des entreprises (ETF et exploitants forestiers), la Mutualité Sociale Agricole et l'Inspection du travail de Haute-Marne : dès le début de l'année 2003 un groupe de travail a été constitué afin de définir ce que doit contenir le document unique dans le cas des travaux forestiers et d'élaborer un guide méthodologique pour aider les entreprises forestières à évaluer les risques de leur entreprise.

Ce groupe de travail a abouti à l'élaboration d'une plaquette d'information permettant aux chefs d'entreprise d'y voir plus clair dans la façon de procéder à l'évaluation des risques dans le cas des travaux forestiers.

Voici, résumé en quelques lignes, les principes à appliquer pour rédiger son document unique :

1) identifier et lister toutes les activités exercées par l'entreprise (par exemple : bûcheronnage manuel, débardage au débusqueur, plantations ou élagage, sans oublier les déplacements et l'entretien des machines...),

2) pour chacune de ces activités : dresser la liste des dangers auxquels sont exposés les travailleurs (circulation routière pour aller sur le chantier, risques propres à l'activité, risques liés au petit entretien du matériel, risques liés à la forêt...),

3) Pour chaque risque identifié : définir l'importance du risque en fonction de la fréquence d'exposition au risque (<10 % du temps de travail ? entre 50 et 80 % du temps de travail ? >80 % du temps de travail ?) et de la gravité des blessures en cas d'accident (petite blessure ? arrêt de travail de quelques jours ? incapacité permanente ?),

4) pour chaque risque identifié : lister l'ensemble des actions et mesures de prévention existantes dans l'entreprise (par ex : formation ou port des équipements de protection individuelle...),



5) pour chaque risque identifié : l'employeur doit ensuite réfléchir à une (des) mesure(s) de prévention qui pourrait compléter les actions existantes pour éliminer ce risque ou bien au moins le réduire, avec pour chaque mesure une date prévisionnelle de réalisation.

Ces plaquettes seront envoyées par les MSA aux entreprises concernées. Valeur Bois dispose également d'un certain nombre d'exemplaires que nous pouvons vous fournir.

DES RÉUNIONS D'INFORMATION :

En outre, des réunions d'information sont prévues dans tous les départements pour permettre aux chefs d'entreprises de mieux comprendre leurs obligations, mais aussi et surtout pour que les représentants de la MSA et de l'Inspection du Travail puissent répondre à leurs questions sur la façon de procéder et pour discuter avec d'autres entrepreneurs.

La première de ces réunions a eu lieu le mardi 25 novembre 2003 à Euffigneix près de Chaumont. Une vingtaine de chefs d'entreprises étaient présents et ont posé de nombreuses questions. Beaucoup sont repartis plus rassurés sur cette fameuse « Evaluation des Risques Professionnels », car ils ont pu avoir des réponses concrètes à leurs interrogations et dédramatiser « l'ERP » en discutant avec des entrepreneurs qui avaient déjà rédigé leur document unique.

Les réunions des autres départements sont prévues au printemps 2004 (a priori en mars). Pour connaître les dates ou avoir de plus amples renseignements sur le sujet, n'hésitez pas à contacter Valeur Bois.

> AGENDA

VALEUR BOIS A SÉLECTIONNÉ POUR VOUS QUELQUES ÉVÉNEMENTS QUI MÉRITENT LE COUP D'ŒIL !

DEMANDES D'EMPLOI

Les C.V. de ces personnes sont disponibles à VALEUR BOIS sur simple demande

> JOURNÉES CONSTRUCTION BOIS D'ÉPINAL

Les 6 et 7 février 2004 dans l'amphithéâtre de l'ENSTIB à Épinal (Vosges, France)

Les « JCBE » rassemblent tous les deux ans et ce pour la 7^{ème} fois, plus de 300 protagonistes de l'acte de construire « avec le bois ». Ces journées organisées à l'ENSTIB constituent ce lieu unique où, Maîtres d'ouvrage, Architectes, Bureaux d'études, Bureaux de contrôle, Constructeurs, Charpentiers, futurs acteurs que sont les élèves ingénieurs et architectes en formation débattent autour de ce dénominateur commun qu'est le bois dans la construction.

Pour cette 7^{ème} édition, le thème principal est « Le Bois et les Autres... ». Le bois est un matériau d'exception qui répond avec performance à nombre de sollicitations du bâtiment. Mais le bois est aussi un matériau compagnon capable de se lier à de nombreux autres matériaux et de leur donner la main sur les chemins d'une architecture durable et de qualité. C'est cette dimension commensale du bois qu'exploreront les 7^{èmes} JCBE en 2004.

Renseignements : Véronique DONEL, CRITT Bois - JCBE 2004 / Tél. : 03 29 81 11 70 / Fax : 03 29 34 01 22

> EXPOBOIS 2004

Du 10 au 13 mars 2004 à Paris-Nord Villepinte (France)

En 2004, EXPOBOIS réunira plus de 400 exposants, fabricants de machines à travailler le bois et de produits entièrement dédiés à la filière (matériels d'exploitation forestière, matériel pour la valorisation du bois énergie, machines, 1^{ère} et 2^{ème} transformation, outillage, matériau bois, panneaux, bois ouvré, produits de protection et de finition, assemblage, quincaillerie ingénierie, informatique, etc...) et accueillera pas moins de 20 000 visiteurs professionnels exploitants forestiers, scieurs, artisans et industriels des métiers du bois, de l'ameublement et du bâtiment.

Renseignements : expobois@exposium.fr / Tél. : +33 (0)1 49 68 56 68 - Fax : +33 (0)1 49 68 54 37



> SALON BOIS HABITAT, CONSTRUCTION ET ARTISANAT 2004

Les 19, 20 et 21 mars 2004 à l'Espace Gruyère, à Bulle (Suisse)



La 2^e édition du Salon-Bois regroupera 70 exposants actifs dans le domaine de la construction en bois, produits dérivés et l'artisanat. Deux invités d'honneur de marque : la Fédération romande des entreprises de menuiserie, ébénisterie et charpenterie et la Haute Ecole d'architecture, de génie civil et du bois HSB Berthoud, à Bienne. L'Association romande des tavaillonneurs présentera une démonstration par la couverture d'un abri pour le préau d'une garderie d'enfants. Le vendredi 19 mars est réservé aux professionnels jusqu'à 16 h 00 et un cycle de conférences, avec 5 intervenants, traitera du thème « Bâtiments en bois de plusieurs étages ». L'édition 2003 avait accueilli 55 exposants et plus de 6 500 visiteurs.

Renseignements : Michel Niquille / Tél. : 026 912 63 55 / GSM 079 437 64 66 / Fax : 026 - 912 60 03

> FOREXPO 2004 : XXII^{ème} ÉDITION

Du 21 au 23 avril 2004 à Mimizan (Landes, France)

Le salon européen de la sylviculture et de l'exploitation forestière se verra la « vitrine animée » de ce qui se fait de plus moderne dans le domaine de la culture et de l'exploitation de la forêt de l'Europe du Sud mais aussi le « carrefour privilégié » des rencontres entre acheteurs et vendeurs, entre professionnels du sud et du nord de l'Europe.

Renseignements : info@forexpo.fr / Tél. : +33 (0)557 854 018

> ALPEXPO 2004 : LA 2^e ÉDITION DU SALON EUROPÉEN DU BOIS À GRENOBLE

Du 21 au 25 avril 2004 à Grenoble (France)

Un rendez-vous intégralement dédié à la construction, l'aménagement, la décoration et le travail du bois, pour une filière économique en plein développement. Dans le domaine de la construction bois, la légitimité du salon s'exprime de manière incontestable, Grenoble se situant au cœur de la 1^{ère} région française du bois, là où se réalise le quart des projets de l'hexagone - soit plus de 1200 maisons bois par an.

Contact : Frédéric LHOMME / Tél. : 01 42 27 86 13 ou 06 61 32 61 25

> TECHNIBOIS 2004

Du 29 avril au 1^{er} mai 2004 au Centre de Foires, Québec (Canada)

La 7^{ème} édition du salon TechniBois se promet d'être un événement marquant puisque déjà, à un peu moins de 2 ans de l'événement, on compte plus de 75 % de l'espace utilisé réservé. TechniBois est le seul événement du genre à se tenir au Canada à tous les deux ans où l'on offre une véritable vue d'ensemble sur les équipements, les fournitures et les technologies de pointe utilisées dans les secteurs du sciage et de la transformation secondaires.

Renseignements : Marylène Daigneault / Tél. (819) 344-2247 / Fax (819) 344-2516

> SALON BOIS-ÉNERGIE A LONS LE SAUNIER 2004

Du 1^{er} au 4 avril 2004 au Jura Parc à Lons le Saunier (Jura, France)

La 4^{ème} édition du salon biennal bois-énergie de Lons le Saunier se tiendra du 1^{er} au 4 avril 2004. ce salon professionnel, ouvert au grand public, proposera des conférences et l'exposition de la gamme complète des matériels de la filière bois-énergie : sylviculture, exploitation forestière, production, conditionnement, transport et stockage des combustibles, matériels et services de production d'énergie.

Renseignements : Alain Pierre Tél. : +33 (0)384 478 107 Email : alain.pierre@itebe.org

> 8^{ème} CARREFOUR INTERNATIONAL DU BOIS 2004

Les 2, 3 et 4 juin 2004 au Parc des Expositions de Nantes (France)

Créé par les professionnels de la filière bois de la Région Pays de la Loire, et plus particulièrement le Port Autonome de Nantes - Saint Nazaire et Atlanbois (Association pour la promotion du Bois en Pays de la Loire), le Carrefour International du Bois s'est progressivement imposé comme l'évènement, unique en Europe, dédié à 100 % au matériau bois. Industriels de la 1^{ère} et 2^{ème} transformation (scieurs, fabricants de panneaux, de parquets, de parties de meubles, de produits du bâtiment, acheteurs de grandes surfaces de bricolage, négociants et importateurs - exportateurs...), tous seront présents à Nantes, en juin prochain.

Renseignements : ATLANBOIS / Tél. : 02 40 73 73 30 / Fax : 02 40 73 03 01 / www.timbershow.com

Valeur Bois / BP 2106 / Route de Neuilly / 52904 CHAUMONT Cedex 9 / Tél. : 03 25 02 07 66
Fax : 03 25 02 06 27 / mél : valeur.bois@wanadoo.fr / site : www.valeur-bois.com

Dépôt Légal N° 293 - ISSN 1286-0638 / Directeur de Publication : Jean-Michel CUSSEY
Graphisme : atelier l'engrenage / Photos : Philippe Lemoine / Impression : imprimerie Gamonet

> Thibaut WOJEIK / 17 ans

Rue Principale - 70600 CHAMPLITTE LA VILLE
Tél. : 03 84 67 62 25 - Port : 06 87 86 46 59

Cherche maître d'apprentissage pour BTS gestion forestière, puis BTS Technico-commercial produits d'origine forestière à la rentrée 2004

Formation :

En cours : baccalauréat STAE aménagement Stages à l'ONF (8 semaines en tout).

> Sandrine MAERTENS / 25 ans

2, rue des Gas - 28130 HANCHES
Tél. : 02 37 32 63 21

TECHNICIENNE FORESTIÈRE

Cherche emploi dans gestion forestière ou dans la filière bois

Formation :

2002 : BTS Technico-commercial, option Bois et dérivés
2000 : BTA Aménagement de l'Espace, option Gestion et conduite de Chantiers forestiers
1997 : BEPA Aménagement de l'Espace, option travaux forestiers, stages et expérience professionnelle : stages à l'ONF et chez un expert forestier, travail saisonnier régulier depuis 1995.

> François DE MEERSMAN / 26 ans

Rue Léon Castillon, 14 - 6700 ARLON - BELGIQUE
GSM : 0033 485/51 71 73

demeersman@hotmail.com

INGÉNIEUR AGRONOME

« EAUX ET FORÊTS »

Cherche emploi dans la filière bois

Formation :

2003 : diplôme d'ingénieur agronome orientation Eaux et Forêts à Gembloux (Belgique) et stage de fin d'études sur l'utilisation des résanants d'exploitation pour la bio-masse
2001 : diplôme d'ingénieur industriel orientation Agronomie et Environnement à l'Institut Supérieur Industriel de Gembloux (Belgique) et travail de fin d'étude sur la régénération naturelle du hêtre français, anglais, néerlandais, informatique

> Sylvain ANGERAND / 24 ans

4, villa Passiflore - 95800 CERGY LE HAUT
Port : 06 78 14 51 89

sylvain_angerand@yahoo.fr

INGÉNIEUR FORESTIER

cherche emploi dans le milieu forestier

Formation :

2003 : diplôme d'ingénieur forestier FIF-ENGREF projets d'école et stages : « Apport de l'informatique et des nouvelles technologies à la filière bois - Application à la mise en place de l'écocertification et de la traçabilité », rédaction de l'aménagement d'une forêt communale, projet de reboisement d'une forêt de 60 ha, étude socio-économique sur la perception de PEFC dans la filière bois du Haut-Languedoc, anglais, informatique

> Stéphane MONIER / 27 ans

2, chemin de la Folie - 08000 CHARLEVILLE
MEZIERES - Tél. : 03 24 54 58 34

smonier@club-internet.fr

INGÉNIEUR MÉCANIQUE

Cherche emploi d'ingénieur développement/Produit ou Chargé d'affaires

Expérience Professionnelle / Formation :

2002/2003 : chargé d'affaires « Equipements industriels », secteur fonderie aluminium : gestion de projets, mise en plan, choix et commande de matériel, relations clients/fournisseurs...
1997/2001 : apprenti ingénieur « équipementier automobile », secteur plasturgie : implantation d'un logiciel de calcul dans un bureau d'étude de 16 projecteurs CAO
1998 : dessinateur planche d'étude en bureau d'étude
2001 : diplôme d'ingénieur en Mécanique Générale à l'ITII Champagne-Ardenne
1997 : BTS assistant technique d'ingénieur au lycée Bazin à Charleville
1995 : IUT Mesures Physiques à l'IUT de Reims